

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 22 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 05
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 16 mars 2017
Date de publication : 30 mars 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT.

Référence
N° 17.22.03.35

Commission
Aménagement de la Ville

Objet
Convention entre
Messieurs DUBUC, ISARTE,
MAUTI et la Ville de Dole

Secrétaire de séance
Pascal JOBEZ

Rapporteur
Mathieu BERTHAUD

Conseillers absents ayant donné procuration :
Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMDAOUI (à partir DCM 17.22.03.22)

Conseillers absents en cours de séance :
Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.22.03.19) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.22.03.21) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 17.22.03.24-25) ; Mme Annie MAIRE-AMIOT (DCM 17.22.03.27-28) ; M. Philippe JABOVISTE (DCM 17.22.03.30-31-32) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 17.22.03.32) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 17.22.03.33-34-35) ; M. Daniel GERMOND (DCM 17.22.03.34)

Messieurs Erwan DUBUC, Romaric ISARTE et Sébastien MAUTI ont déposé en Mairie le 5 décembre 2016 une demande de permis d'aménager portant sur la création d'un lotissement sur un terrain de 9210 m². Cette opération, desservie par une voie nouvelle débouchant avenue Eisenhower, comportera quatorze lots, dont la superficie varie de 390 à 1000 m².

Selon les dispositions de l'article R442-8 du Code de l'Urbanisme, le lotisseur se propose de céder à la Commune la voie interne de son programme immobilier, ses réseaux et d'une manière générale tous les équipements communs après leur entière exécution. A cet effet, il a été rédigé un protocole qui précise les conditions de leur transfert dans le patrimoine communal sur le plan technique et financier et en termes de délai.

Parallèlement à cette procédure, il conviendra de baptiser la voie qui sera créée pour permettre aux terrains viabilisés d'être rapidement affectés d'une adresse précise.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 15 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** le projet de convention ci-annexé, entre le lotisseur et la Ville de Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer la convention,
- **APPROUVE** l'acquisition des équipements communs du lotissement sous réserve du respect par le lotisseur des clauses de la convention,

- **PRÉCISE** que cette acquisition sera consentie moyennant le prix symbolique d'un euro,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer l'acte à intervenir,
- **PRÉCISE** que l'opération sera dispensée de droit au profit de la Direction Générale des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- **S'ENGAGE** à classer la nouvelle voie dans le domaine public communal dès que son assiette aura été acquise par la Ville de Dole,
- **BÂPTISE** cette voie : Stephen PICHON.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- SCP BARTHEN-RUIZ-VANDEL - Notaires associés - 8 rue Joseph Thoret - 39100 DOLE
- Monsieur Erwan DUBUC - 6 rue des Garennes - 39700 ROCHEFORT SUR NENON
- Monsieur Romaric ISARTE - 19 rue de la Serre- 39700 CHATENOIS
- Monsieur Sébastien MAUTI - 11 rue des Capucins - 39380 NEVY LES DOLE

*Fait à Dole, le 23 mars 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

Jean-Marie SERMIER

